LA CHAPELLE SUR ERDRE

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE

ESPACE JEUNES
SECTEUR J

GRANDIR À LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

2026

SOMMAIRE

Contexte général	3
Le Projet Educatif Local (PEL)	4
La Convention Territoriale Globale (CTG)	6
L'accueil et les intentions pédagogiques	7
Le fonctionnement	11
Le public	12
La journée type	14
Les moyens	15
Le rôle de l'équipe	17
Le budget et la communication	18
L'évaluation	19

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

La Chapelle-sur-Erdre compte 20 000 habitants, dont un tiers ont moins de 20 ans. La Ville s'étire sur 12 kilomètres, couvre 3 342 hectares et compte 7 km de rives grâce à l'Erdre, espace protégé.
La Ville fait partie de la communauté de Nantes Métropole, composée de 24 communes. Elle compte 4 groupes scolaires publics soit plus de 1 500 élèves, ainsi qu'une école privée et 2 collèges.
La municipalité de la Chapelle-sur-Erdre propose aux familles chapelaines différentes structures d'accueil réparties sur le territoire :

LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL

La Ville de La Chapelle-sur-Erdre s'appuie sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour mettre en œuvre sa politique enfance-jeunesse. Particulièrement, en référence à son Article 12 : « Les états garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ».

Afin de garantir la participation démocratique des enfants et des jeunes dans les lieux d'accueil, la commune a défini sa politique éducative dans son Projet Éducatif Local (PEL): Grandir à La Chapelle-sur-Erdre.

Le texte sert de guide et assure ainsi la mise en cohérence de l'ensemble des actions menées sur le territoire.

1. LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Des valeurs à partager fondent le socle de ce projet :

SOLIDARITÉ :
C'est relier les membres d'un groupe, qui, conscients de la communauté de leurs intérêts, ont entre eux des sentiments d'obligation réciproque : ce n'est ni de l'assistance, ni de la charité, c'est un acte d'entraide librement consenti qui suppose une réciprocité, un retour.

AUTONOMIE :
Acquérir les compétences personnelles et relationnelles suffisantes pour avoir des relations sociales positives, adaptées à sa culture et son environnement.

ÉQUITÉ :
L'équité tient compte des caractéristiques spécifiques des individus ou des groupes afin de les placer sur un pied d'égalité ou, tout au moins, d'obtenir plus d'égalité. C'est une notion qui implique une volonté de justice sociale(*) dans une société démocratique.

CITOYENNETÉ:
Être citoyen à part entière passe par la capacité à défendre des valeurs, à susciter des projets et à s'impliquer pour faire bouger les choses. .

MIXITÉ:
Favoriser la diversité des talents et des compétences dans un esprit de complémentarité, de favoriser la diversité sociale et culturelle contre le nivellement, la massification, la standardisation.

LAÏCITÉ:
Éduquer à la laïcité, c'est donner à chaque enfant la possibilité de s'interroger librement sur ses origines et lui fournir ainsi les moyens de sa liberté.

RESPECT:
De soi
Des autres
Et de l'environnement

2. LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Dans le prolongement du travail initié avec le Projet Éducatif Local, la Ville a signé une convention de partenariat avec la CAF en 2022, visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire.

Elle trouve son fondement sur le PEL autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité, mais peut s'étendre sur des thématiques élargies telles que l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale, les loisirs pour tous et le bien vieillir.

Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et a permis de définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. 4 enjeux principaux ont émergé :

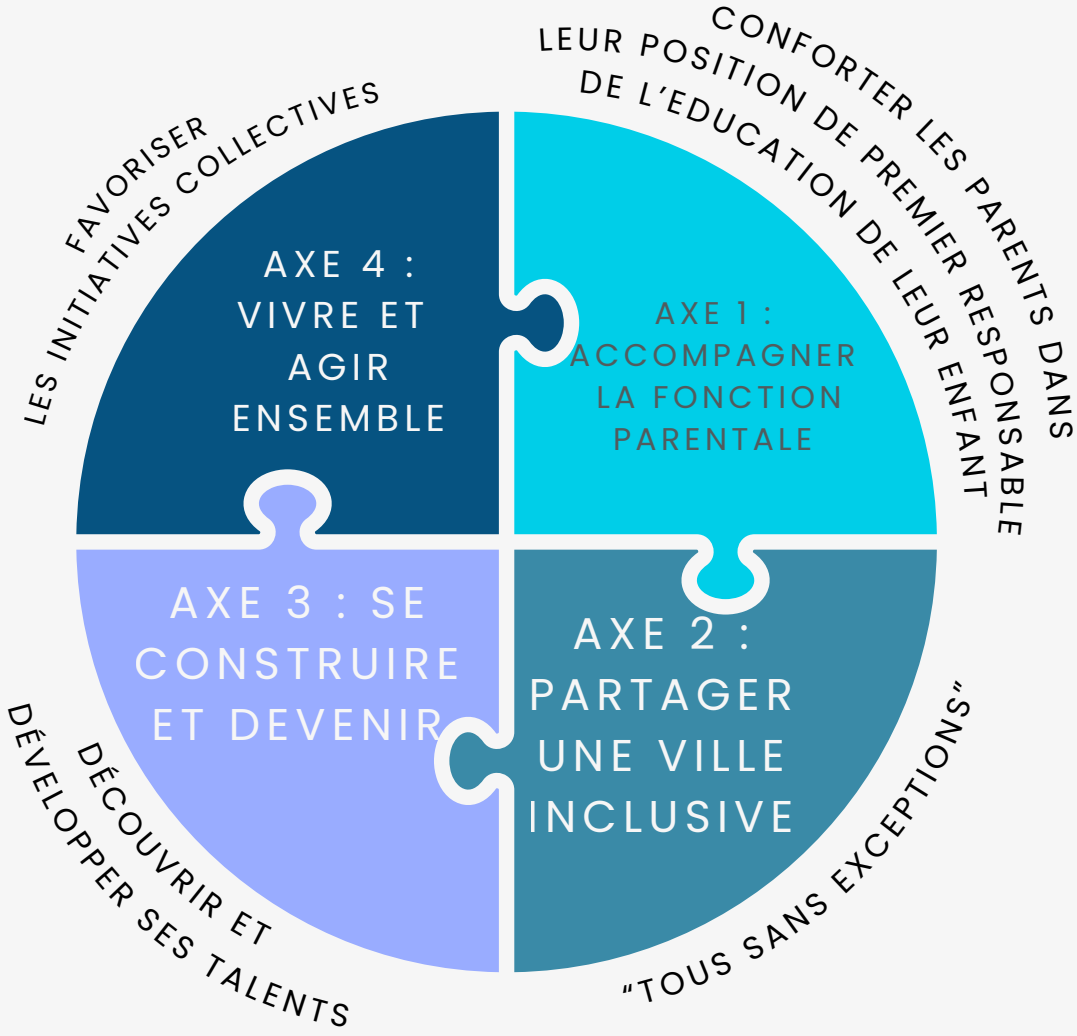

II. L'ESPACE JEUNES AU SECTEUR J

Cette seconde partie du document pédagogique est le fruit d'un travail collectif réalisé par l'équipe d'animation, Il vise à informer les familles sur le fonctionnement de l'espace Jeunes, les actions de l'année et les valeurs partagées par l'équipe. Il traduit le sens que l'on souhaite donner aux activités et aux temps de vie quotidienne partagés avec les jeunes.

LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Elles découlent naturellement du Projet Éducatif Local et de la CTG :

Axe CTG	Actions	Moyens et méthodes
Axe 1 : Accompagner la fonction parentale	Organisation d'une journée portes ouvertes	À la rentrée scolaire, une rencontre organisée sous forme de plusieurs ateliers permettra d'accueillir les familles et les nouveaux jeunes afin de leur présenter l'organisation de l'animation jeunesse. Les familles ne pouvant pas se rendre disponibles ce jour-là auront la possibilité de se rendre au Secteur J pendant les horaires d'ouverture pour s'informer. Un animateur ou un responsable sera présent pour leur présenter le fonctionnement et répondre à leurs questions
	Invitation des parents sur Urban Culture	Lors d'une réunion de préparation, les jeunes bénévoles pourront choisir d'inviter leur famille à participer. Les jeunes échangeront ensuite avec leurs parents afin de connaître leurs envies et disponibilités. Un e-mail sera également envoyé aux familles des autres jeunes pour présenter la nouvelle édition et recueillir les souhaits d'implication d'autres parents. Ils pourront notamment contribuer à la logistique, à la préparation des repas ou à l'animation d'ateliers
	Organisation d'un temps de rencontre avec les familles	En lien avec l'IJ, organiser une rencontre annuelle autour des pratiques des jeunes afin d'informer les parents et répondre à leurs préoccupations : consommation, écran, relation, ...

LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES (SUITE)

Axe CTG	Actions	Moyens et métohdes
Axe 2 : Partager une ville inclusive	Accueillir tous les jeunes peu importe leurs différences	Tous les jeunes sont les bienvenus au sein de notre structure. Les jeunes âgés de 11 à 17 ans, y compris ceux résidant dans d'autres communes, peuvent y être accueillis. Les jeunes en situation de handicap sont également les bienvenus ; l'équipe d'animation se tient disponible pour rencontrer les familles et adapter l'accueil aux besoins spécifiques de chaque jeune
	Rencontrer tous les jeunes des classes de CM2	À la fin de l'année scolaire, les animateurs rencontreront les élèves de CM2 afin de leur présenter la structure jeunesse de manière ludique, à travers le jeu "Echappée Belle". Les écoles qui ne prennent pas part à ce grand jeu bénéficieront d'une présentation de l'animation jeunesse organisée sur un temps du midi
	Réaliser des temps d'animation sur les deux collèges de la commune	Les animateurs interviennent au sein des collèges pour proposer des temps d'animation autour du jeu les mardi, jeudi et vendredi durant la pause méridienne. Une salle du collège est mise à disposition pour profiter de cette activité. Le collège prend en charge la communication ainsi que l'inscription des jeunes
	Organiser une collecte pour une association locale	Une fois par an, les jeunes pourront, en lien avec l'équipe d'animation, organiser une collecte solidaire au profit d'une association locale dans le besoin (produits d'hygiène, denrées alimentaires, alimentation pour animaux, vêtements, etc.). Les jeunes seront chargés de communiquer autour de cette collecte et de rassembler le matériel sur une période prédéfinie
	Communiquer au près des jeunes via le réseau social Instagram	À chaque période de vacances scolaires, les animateurs produiront de courtes vidéos afin de susciter l'intérêt des jeunes pour la structure. Pour certaines animations, l'équipe pourra utiliser un format vidéo afin de discuter de sujets sociétaux ou de partager un projet sur Instagram. Les jeunes pourront s'occuper du montage vidéo

LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES (SUITE)

Axe CTG	Actions	Moyens et métohdes
Axe 3 : Se construire et devenir	Création d'un planning d'animation en impliquant les jeunes	À chaque période de vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël, un planning d'activités est élaboré avec les jeunes et l'équipe d'animation. Les activités proposées sont en adéquation avec les pratiques et les centres d'intérêt des jeunes, tout en leur permettant de faire de nouvelles découvertes. Chaque semaine comprend des activités sportives, culturelles, créatives, de consommation et de découverte de l'environnement. En lien avec l'IJ, une activité axée sur le bien-être est programmée à chaque période de vacances
	Accompagner les jeunes sur leurs initiatives	Les jeunes peuvent solliciter les animateurs à tout moment de l'année afin de proposer et mettre en place une activité ou un week-end. En fonction de la maturité de groupe, les jeunes seront autonomes sur la formation du groupe, prise de contact avec les prestataires, réalisation du budget prévisionnel, ...
	Impliquer les jeunes sur l'événement Urban Culture	Les jeunes sont sollicités en mai/juin pour participer à l'organisation de l'événement : choix des animations, réalisation de l'affiche, création du logo pour le t-shirt et gestion de la restauration. Ils sont également invités à prendre part à la logistique et à l'animation le jour de l'événement
	Proposer des jours sans écran	Afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités en dehors des écrans, le Secteur J proposera deux journées sans écran par mois
	Participation à l'organisation des temps forts de l'IJ	Participer à l'organisation du forum « Job d'été » (avril) et « Baby-sitting » (octobre) afin de créer du lien entre les jeunes les plus âgés de la structure et les accompagner dans leur insertion professionnelle

LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES (SUITE)

Axe CTG	Actions	Moyens et métohdes
Axe 4 : Vivre et agir ensemble	Participer à la Rencontre Vidéo Jeunes de Loire-Atlantique	Participer à l'organisation de ce festival départemental et proposer aux jeunes la réalisation d'un court-métrage, sous forme d'un stage d'une semaine, autour de la thématique des émotions. Ce film sera ensuite projeté au cinéma de Pornichet, aux côtés des productions des autres structures participantes
	Réaliser un temps d'animation de CPS sur les deux collèges de la commune	En lien avec l'IJ, organiser des séances d'animation autour du vivre-ensemble, en lien avec le développement des compétences psychosociales, à destination de l'ensemble des classes de 6e
	Organiser un stage de théâtre	Pendant les vacances de printemps, organiser un stage de théâtre d'une semaine en partenariat avec une association locale. Les jeunes auront l'opportunité de se produire sur scène au JAM
	Proposer une soirée pour les 14/17 ans	En lien avec l'IJ, une soirée par trimestre sera organisée le vendredi soir à destination des jeunes les plus âgés de la structure. Une thématique pourra être proposée en lien avec leurs pratiques ou leurs questionnements
	Proposer des gestes éco responsables sur différentes thématiques	Permettre aux jeunes de : • Utiliser des poubelles adaptées aux différents déchets : recyclable, alimentaire, ordinaire • Utiliser des feuilles de brouillon disponibles sur l'étagère d'activité manuelle • Utiliser les transports en commun pour les déplacements à des activités lorsque c'est possible • Acheter des produits locaux, de saison et BIO pour les activités culinaires • Mettre en place des animations avec le Transistor autour du recyclage et utiliser cette ressourcerie pour donner ou acquérir du mobilier

LE FONCTIONNEMENT

• LES HORAIRES

HORS VACANCES
Mardi, jeudi : 15h30 à 17h30
Mercredi, samedi : 14h à 18h
Vendredi : 14h30 à 17h30

VACANCES SCOLAIRES
Du lundi au vendredi de 14h à 18h30
De plus, des activités à la demi-journée, à la journée ou en soirée sont proposées pendant les vacances scolaires.

L'espace jeunes est fermé la première semaine de septembre et la dernière semaine de décembre.

• LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÉSERVATION

La fiche d'inscription est à récupérer au Secteur J selon les horaires d'ouverture ou à imprimer sur le site de la Ville dans la rubriques "espace jeunes 11-17ans". Ce formulaire est à déposer au Secteur J ou dans sa boite aux lettres avec les pièces jointes suivantes :

- Une photocopie des vaccins à jour (extrait du carnet de santé).
- Une photocopie de l'avis d'imposition ou du quotient familial.

Frais d'adhésion pour une inscription : 5€ à verser au Trésor Public lors de la réception de la facture.

L'inscription permet de fréquenter l'espace jeunes sur l'année civile en cours et de participer aux activités gratuites et payantes pendant les vacances scolaires.

Tous les jeunes inscrits recevront, à l'adresse mail de leur représentant légal, le planning des animations des vacances trois semaines avant leur début. Le choix à ces activités devra être déposé au Secteur J aux dates indiquées sur la plaquette d'animation. À l'issue de la période d'inscription, les familles recevront par mail la confirmation de leurs inscriptions. Il sera ensuite possible de s'inscrire directement au Secteur J pour les activités où il reste des places.

LE PUBLIC

L'espace jeunes accueille les adolescents de 11 à 17 ans. Les anciens jeunes, désormais majeurs, peuvent toujours passer au Secteur J pour discuter avec l'équipe d'animation, prendre des nouvelles, jouer, etc.
Cet espace d'accueil est ouvert à tous les jeunes, quelles que soient leurs différences !

Tous les jeunes pourront se rendre au Secteur J dans les différentes pièces et devront respecter les règles de vie afin de vivre ensemble dans un espace partagé :

- En arrivant sur l'espace jeunes un "bonjour" et en repartant un "au revoir", cela fait toujours plaisir.
- Pensez à vous inscrire sur le classeur, dès votre arrivée au Secteur J. Vous pouvez ranger vos affaires (manteaux, veste, sac) dans le vestiaire au fond de la salle.
- Les consoles de jeux vidéo et les ordinateurs permettent de jouer ensemble mais les animateurs peuvent aussi vous proposer de jouer à autre chose si vous y passez trop de temps.
- L'accès à la cuisine se fait uniquement pour les ateliers repas ou avec l'autorisation d'un animateur.
- Un vocabulaire correct permet de cohabiter ensemble dans un espace agréable.
- Pensez à jeter vos déchets dans les poubelles mises à disposition. Également à respecter les extérieurs autour du Secteur J pour conserver un environnement propre.
- La musique nous accompagne, on ne la subit pas ! Les animateurs peuvent couper une musique si celle-ci est trop violente/vulgaire pour nos oreilles…
- Pensez à ranger votre matériel (jeux de société, console, cartes, …) et à nettoyer votre vaisselle (verres, couverts, …). Prenez soins du matériel utilisé.

01
Besoin de confiance
02
Besoin de sécurité (physique et psychologique)
06
Besoin d'autonomie
6 besoins essentiels de l'adolescent
Besoin de responsabilité
03
Besoin de dialogue
05
Besoin d'espoir
04

LA JOURNÉE TYPE

HORS VACANCES

L'espace jeunes est ouvert du mardi au samedi, l'après-midi. Les jeunes peuvent également proposer un accès supplémentaire à la salle ou organiser une activité en dehors de ces horaires. Dans ce cas, les animateurs pourront intervenir en soirée, le week-end ou exceptionnellement le dimanche. L'équipe d'animation s'engage à être disponible pour répondre aux demandes des jeunes, à condition qu'elles soient justifiées et élaborées en collaboration avec eux.

Encadrement : Deux animateurs et un responsable.

VACANCES SCOLAIRES

L'espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi, l'après-midi, ainsi qu'une à deux soirées par semaine. Des activités en dehors de la commune sont également proposées, à la demi-journée ou à la journée complète. En outre, les jeunes ont la possibilité de suggérer des créneaux d'accueil supplémentaires, des activités ou des bivouacs, en dehors des horaires habituels d'ouverture.

Encadrement : Quatre animateurs et un responsable.

En dehors des vacances scolaires, l'équipe d'animation présente toute l'année se réunit chaque jeudi de 14h à 15h30 au Secteur J pour échanger sur les jeunes et le fonctionnement du service.

Pendant les vacances scolaires, les animateurs se retrouvent chaque jour, 30 minutes avant l'ouverture, pour un temps d'échange. Ce moment est consacré à faire le point sur la journée précédente, les activités à venir et à aborder les éventuelles problématiques rencontrées avec certains jeunes.
De plus, une réunion hebdomadaire est organisée pour faire le point sur les actions réalisées.

LES MOYENS

LES MOYENS HUMAINS

L'équipe d'animation se doit de respecter un taux d'encadrement fixé par le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) : 1 animateur pour 12 jeunes.

L'équipe d'animation est composée :

- de 2 animateurs jeunesse : Fiona (BAFD, BAFA) et Vesna (BAFA)
- de 1 responsable de l'animation jeunesse : David (BP JEPS, BAFA)
- de 2 animateurs saisonniers pendant les vacances uniquement

Une animatrice Info Jeunes, Charline, intervient au Secteur J pour accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et proposer des animations sur des sujets liés à la santé.

Charline Fiona Vesna David

Les intervenants extérieurs :

Lorsque les animateurs ne sont pas en mesure d'encadrer une activité, par manque de matériel ou de compétences spécifiques, l'équipe fait appel à des prestataires afin d'assurer l'accompagnement des jeunes dans les meilleures conditions.

LES MOYENS : LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

ENTRÉE PRINCIPALE

JARDIN : ACTIVITÉS PLEIN AIR

ESPACE CANAPÉ

ESPACE JEUX DE SOCIÉTÉ

ESPACE INFORMATIQUE : JEUX, RECHERCHE

ESPACE BIBLIOTHEQUE ET PING-PONG

ESPACE JEUX VIDEO

ESPACE ACTIVITÉ MANUELLE

ESPACE CUISINE : ATELIER REPAS

LE RÔLE DES ANIMATEURS

- ÊTRE DYNAMIQUE ET SAVOIR S'AMUSER AVEC LES JEUNES
- ACCUEILLIR LES JEUNES ET DONNER L'ENVIE DE PARTICIPER
- SAVOIR GÉRER SON TEMPS D'ANIMATION
- VEILLER À LA SECURITÉ

- PRENDRE DES INITIATIVES
- CRÉER DES LIENS ENTRE LES JEUNES
- S'ADAPTER AUX BESOINS DES JEUNES
- VALORISER LES COMPÉTENCES DES JEUNES

LE RÔLE DU RESPONSABLE

- CONNAITRE ET VALORISER L'ÉQUIPE
- GARANTIR UN CADRE RASSURANT ET COHÉRENT
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR L'ÉQUIPE
- MAITRISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- PRENDRE DES DÉCISIONS AVEC L'ÉQUIPE
- APPORTER UNE COHÉRENCE DES ACTIONS
- SAVOIR DÉLÉGUER CERTAINES MISSIONS

ANIMATEURS ET RESPONSABLE

- DÉFINIR UN CADRE BIENVEILLANT
- ETRE FIABLE ET JUSTE
- AVOIR UN ESPRIT D'ÉQUIPE
- SAVOIR OBSERVER ET ÊTRE À L'ÉCOUTE

LE BUDGET

Les Accueils Collectifs de Mineurs disposent chaque année d'un budget voté par les élus en Conseil Municipal.

Un budget de fonctionnement permet aux animateurs d'acheter le matériel nécessaire à la bonne réalisation des projets et des activités (matériel, alimentation, prestation,etc.).

Un budget spécial est prévu pour l'événement Urban Culture qui a lieu à la fin des vacances d'été.

Tous les investissements prévus pour durer plusieurs années (mobilier, ordinateurs...) s'inscrivent dans le budget d'investissement.

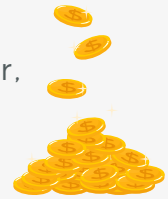

LA COMMUNICATION

> **Auprès des jeunes :** Les jeunes peuvent suivre l'actualité à l'entrée et à l'intérieur du Secteur J. Des affichages sont mis en place tout au long de l'année afin de transmettre les informations nécessaires.
Les jeunes peuvent également suivre l'actualité de l'animation jeunesse sur Instagram via le compte « SecteurJ44 ».

> **Auprès des familles :** Les parents peuvent se rendre sur place à tout moment de l'année afin d'obtenir des informations sur l'organisation de l'animation jeunesse. De plus, un courriel est envoyé avant chaque période de vacances scolaires pour informer les familles des activités à venir.

L'ÉVALUATION

	Évaluation quantitative	Évaluation qualitative
Auprès des jeunes	• Fiche de présence aux activités. • Fiche de présence horaire à l'entrée de l'espace jeunes.	• Satisfaction des jeunes sur l'espace jeunes et les activités (comportement, discussion individuelle ou collective pendant/après leur activité, …)
Auprès des familles	• Nombre de parent présent sur la journée portes ouvertes et accueilli toute l'année au Secteur J.	• Satisfaction des parents (échanges avant et/ou après une activité, sur l'espace jeunes, …)
Au sein de l'équipe	• Statistique annuelle grâce à un tableau informatique.	• Satisfaction de l'équipe d'animation lors des bilans hebdomadaires.
Au sein du service	• Statistique pour la CAF qui permette une subvention à la Ville.	• Rencontre mensuelle pour présenter les actions de l'animation jeunesse.

A chaque fin d'année, un album photo est réalisé afin d'illustrer un retour en image de l'année écoulée. Les jeunes, les parents et les animateurs peuvent le consulter au Secteur J.